

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-septième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 24 septembre 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Reconnaissance facultaire du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

Résolution CFSPD-2008-2009-374

ATTENDU la politique de reconnaissance des équipes de recherche de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU le dossier déposé par le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM);

ATTENDU le caractère structurant de l'équipe de recherche, la qualité de son programme de recherche et sa production scientifique et l'arrimage aux orientations et au plan de développement de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU l'avis favorable du Comité facultaire de la recherche.

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECONNAISSE le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) comme équipe de recherche facultaire pour la période 2008-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 24 septembre 2008

René Côté
Doyen